

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de L'Education et des Collèges
Service des Actions Educatives
12326

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 FEVRIER 2020
SOUS LA PRÉSIDENCE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. ERIC LE DISSES / MME VALÉRIE GUARINO**

OBJET : Subventions aux associations - Projets éducatifs à destination des collégiens des Bouches-du-Rhône.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Madame la déléguée aux collèges, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre de sa politique éducative volontariste, et conformément aux axes développés dans le cadre du Plan Charlemagne, le Département souhaite attribuer des subventions à des associations à caractère éducatif pour la mise en œuvre de projets éducatifs tels que les projets Passeur de mémoire, ou Sensibilisation à l'alimentation et à la culture provençale ou encore Faire connaître Marcel Pagnol aux collégiens du département.

Le contenu de chaque projet et le montant de la subvention proposé figurent dans le tableau annexé au rapport.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après

**Signé
La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL